

Organiser une visite auprès d'un résident en période de déconfinement : cahier des charges

Objectif

Définir les modalités d'organisation pour encadrer les visites aux résidents dans les EHPAD en période post-confinement pour prévenir la transmission croisée.

Comment

Définir les moyens à réunir pour organiser ces visites :

- **Humains** : moyens nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des visiteurs pour que les mesures de distanciation physique et barrières soient garanties
- **Matériels** : solution hydro-alcoolique (SHA), masque chirurgical, détergent/désinfectant, plexiglas,
- **Lieux mobilisables** : extérieur (à privilégier si le temps le permet), salon commun, chambre du résident

Définir les contours des visites :

- la durée des visites,
- le rythme des visites,
- les plages horaires dédiées (en adéquation avec les personnels à mobiliser pour accompagner les visiteurs)

Définir les conditions d'accueil des visiteurs :

- **les visiteurs autorisés** :
→ les membres de la famille ou entourage proche
→ la restriction des visites aux mineurs est maintenue
- **le nombre de visiteurs** : fixer nombre max de visiteurs autorisés : 2 personnes par visite

Définir les modalités d'accueil des visiteurs :

- **les contre-indications à une visite** : accès interdit à toute personne fébrile et/ou symptomatique et réalisation d'une check à l'accueil des visiteurs (prise de température, symptômes)
- **la traçabilité des informations sur un registre des visites**
- **les consignes de prévention pour border les visites** : respect des prérequis à l'hygiène des mains, sac/cabas laissé à l'accueil ou dans le véhicule, ne pas rentrer de nourriture périssable, port de masque chirurgical, promotion de l'hygiène des mains
- **la conduite à tenir selon le statut du résident** :

| | COVID | NON COVID |
|-----------------------------------|--|---|
| A L'ARRIVÉE, LE VISITEUR : | <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des mains (SHA) • Port des EPI : masque chirurgical + lunettes de protection + surblouse à manches longues | <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des mains (SHA) • Port du masque chirurgical |
| PENDANT LA VISITE : | Garantir la distanciation sociale (pas d'embrassade, ne pas s'asseoir sur le lit du résident) | |
| AU DÉPART, LE VISITEUR : | Elimine les EPI : <ul style="list-style-type: none"> ➤ déshabillage débuté dans la chambre : retrait surblouse et éliminée dans la poubelle DASRI et hygiène des mains (SHA) ➤ déshabillage poursuivi à l'extérieur de la chambre : <ul style="list-style-type: none"> ❖ à la sortie de la chambre : retrait des lunettes et hygiène des mains avec la SHA. ❖ à la sortie de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ retire le masque chirurgical et l'élimine dans une poubelle DAE mise à disposition ▪ réalise une hygiène des mains avec la SHA après avoir ôté le masque | Elimine les EPI : <ul style="list-style-type: none"> • Retire le masque chirurgical à la sortie de l'établissement et l'élimine dans une poubelle DAE mise à disposition • Réalise une hygiène des mains avec la SHA après avoir ôté le masque à la sortie de l'EHPAD |